



LE PETIT TRAMOYEN

Juillet 2020

EDITO

Qui nous a fait passer de l'hiver à l'été sans que l'on puisse profiter de notre printemps ? Monsieur Covid-19.

Qui nous a fait hurler au manque de masques en avril pour mieux les oublier en juillet ? Le virus de l'incivisme.

Qui nous a rappelé à notre condition de simple mortel qui se devait de mieux respecter dame nature ? Le virus de notre vanité.

Qui nous a permis de mieux comprendre que sans les autres et leur solidarité notre destin serait écourté et triste ? Le virus de la fraternité, ce chemin qui mène de la liberté à l'égalité.

Qui nous a révélé que l'Etat providence et le service public offraient une juste contradiction à l'hyper individualisation de notre époque contemporaine ? Le virus de l'intérêt général.

Toute épreuve est nourricière. Tramoyes a retenu la leçon et va continuer à penser global tout en agissant au niveau local.

Bel été en famille. Profitez de la vie avec responsabilité.

La commission communication vous a concocté un numéro spécial été pour vous évader intelligemment.

Xavier DELOCHE
Maire

SOMMAIRE

Au cœur de la vie
municipale

Page 2 à 9

Notre Fil Vert

Page 10 à 14

Actualités

Page 15 à 19

Autour de nous

Page 20

Remerciements

Page 22



Finances et Administration Générale

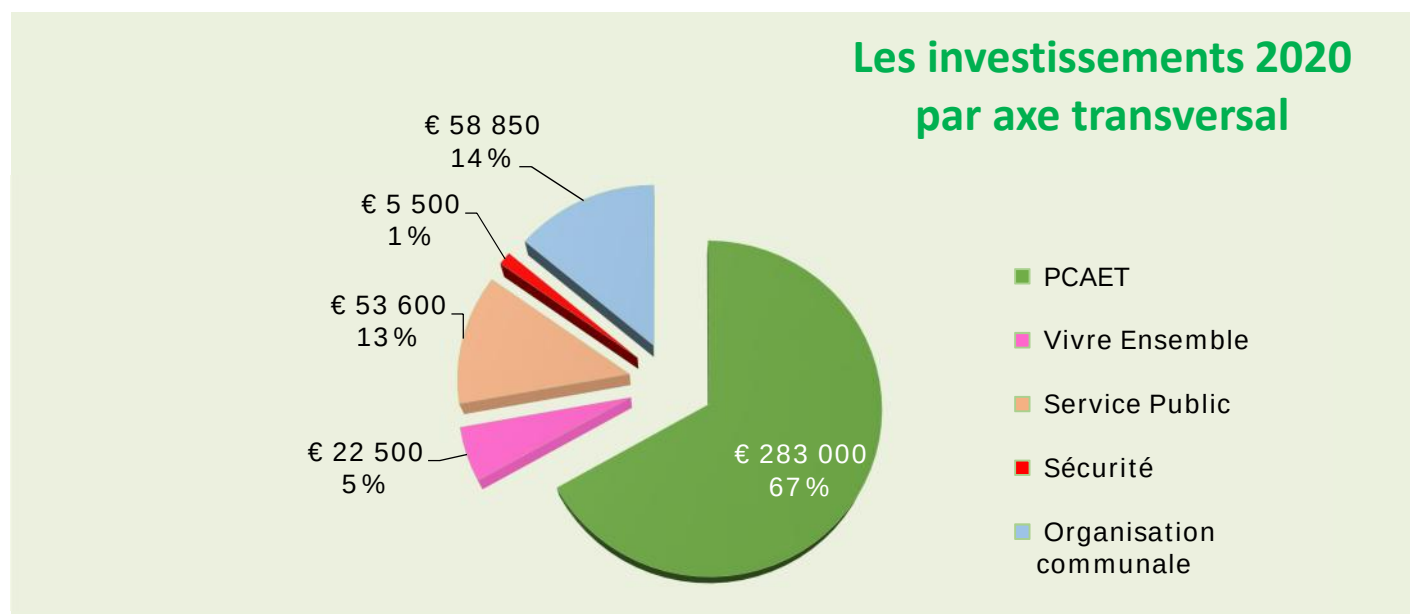
Responsable : Brigitte FILLION

Budget 2020 – Voté à l'unanimité le 4 mars 2020

FONCTIONNEMENT
1 599 556 €

INVESTISSEMENT
583 666 €

Plan d'investissements 2020 : 423 450 €



Un budget communal raisonnable et équilibré, dans le respect de nos fondamentaux, qui s'articule autour de deux axes majeurs : Le Vivre Ensemble et le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Maîtrise + Optimisation + Gestion
=
Réalisations de projets

Organisation de la Vie municipale

Après l'installation du conseil municipal le 28 mai 2020, les commissions communales se sont mises en place le 10 juin dernier formalisant ainsi l'implication de tous les élus.

Commission Finances

Brigitte Fillion, André Goy, Chantal Olivier, Jean-Luc Desvignes,
Olivier Paillon, Philippe Criscuolo, Valérie Noiray, Christine Pouchoulin

Commission Cadre de vie et Voirie

André Goy, Jean-Luc Desvignes, Valérie Noiray, François Astruc,
Philippe Criscuolo, Fabien Geoffray, Michel Arnaud, Samuel Lazare,
Eva Chardon, Brigitte Fillion

Commission Affaires Sociales, Familiales et Culturelles

Chantal Olivier, Carol-Anne Larouzeé-Cervantes, Christine Pouchoulin, Fabrice Laplace, Samuel Lazare, André Goy, Hélène Lachenal, Catherine Stalle, Fabien Geoffray

Commission Urbanisme

André Goy, Brigitte Fillion, Jean-Luc Desvignes, Chantal Olivier, Marina Catherin, Samuel Lazare, Michel Arnaud, François Astruc,
Valérie Noiray, Philippe Criscuolo

Commission Communication

Brigitte Fillion, Marina Catherin, Christine Pouchoulin, Carol-Anne Larouzeé-Cervantes, Fabrice Laplace

Commission Logement social

Chantal Olivier, Hélène Lachenal, Eva Chardon,
Carol-Anne Larouzeé-Cervantes, Catherine Stalle

Commission Bâtiments

André Goy, Michel Arnaud, Valérie Noiray, François Astruc, Samuel Lazare, Brigitte Fillion, Jean-Luc Desvignes

Correspondant à la Défense :

Fabien Geoffray

Au-delà du travail des élus en commission, la participation citoyenne se poursuivra avec des comités et des groupes de travail dédiés sur des thématiques-projets. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en nous contactant sur notre boîte mail (mairie@tramoyes.fr) en nous expliquant sommairement vos motivations.

Priorité pour cette fin d'année sera donnée aux thématiques suivantes :

- la transition écologique,
 - les voiries et mode doux,
 - le vivre ensemble
-

AU CŒUR DE LA VIE MUNICIPALE

Ma commune connectée – Tramoyes 2.0

La communication numérique s'enrichit :



Depuis, le 24 mars, cette application à télécharger sur votre smartphone vous permet d'être informés en temps réel de tout évènement concernant notre commune.

<https://www.panneaupocket.com/>



Depuis le 25 avril, c'est le lancement de notre page Facebook qui a porté notre édition spéciale du Petit Tramoyen dédié à la gestion de la crise sanitaire.



acteurs de la vie institutionnelle.

Informers, échanger sur la vie de notre commune : évènements associatifs, cérémonies commémoratives, initiatives locales, l'avancement des différents projets de la commune, mais aussi élargir notre visibilité sur l'ensemble du territoire et porter les informations et les actions des différents partenaires et

<https://www.facebook.com/Communedetramoyes/>

Le Petit Tramoyen s'est déployé en complément des bulletins trimestriels avec la mise en place des « Editions spéciales ». Deux numéros durant le confinement sur les thèmes et sujets d'importance nécessitant d'être près de vous et d'accompagner l'action communale en toute période.



Une commune connectée et interconnectée, autour de son site internet : <https://www.tramoyes.fr/>

Faire grandir et développer notre communication municipale est un incontournable, pour assurer le lien social et l'information permanente de tous et la visibilité de notre commune sur l'ensemble de son territoire.



Un GRAND MERCI à toutes et à tous de l'intérêt que vous portez à nos informations
Afin d'améliorer notre communication et répondre encore mieux à vos attentes
Merci de répondre à notre prochain sondage de septembre

Bâtiments et Urbanisme

Responsable : André GOY

Nos bâtiments se rénovent

L'entretien et la maintenance continuent sur nos équipements communaux notamment grâce à notre service technique qui gère quotidiennement les interventions à réaliser sur les espaces verts et les bâtiments.

Dans le respect des gestes barrières et de sécurité des personnels, des interventions ont pu être réalisées sur les zingueries de nos bâtiments communaux : mairie, école, église et salle des fêtes (représentant un investissement budgété de 10 000 €).

La consultation des entreprises a été lancée pour les investissements prévus au budget 2020 et notamment pour :

- Le changement des menuiseries de la mairie (pose double vitrage)
- L'isolation des combles de la mairie
- Le passage en LED des éclairages de nos bâtiments...
- Le changement de vitrage à l'école



Consommation annuelle d'une ampoule de sodium : 184 €

Consommation annuelle d'une ampoule LED : 30 €

Economie d'énergie annuelle : 83 %

City Stade : Coup d'envoi



Après une ouverture reportée pour cause de confinement, le city stade est désormais accessible à tous de 8 h 30 à 21 h. Une charte d'utilisation a été définie pour garantir la quiétude et le confort du voisinage.

L'équipe municipale est particulièrement vigilante au respect de ces règles et intervient régulièrement auprès des jeunes utilisateurs pour leur rappeler les principes et les sensibiliser aux enjeux. La police municipale et la gendarmerie de Miribel ont été informées des règles d'usage et participeront à leur bon respect.

Les travaux de la route des Échets sont terminés

Vous l'empruntez régulièrement et vous avez tous pu constater l'achèvement des travaux sur la route des Échets.

Les objectifs étaient multiples il fallait garantir un accès sécurisé au Foyer d'accueil médicalisé et faciliter ainsi l'accès des résidents au cœur du village, ralentir la circulation routière et créer un nouvel arrêt du Colibri.

C'est aujourd'hui chose faite, après plusieurs mois de tractations et échanges avec les propriétaires des terrains situés le long de la voirie et quelques semaines d'interruptions en raison du confinement.

Prochaine étape, végétaliser cette zone de cheminement pour la rendre plus agréable et contribuer à une belle entrée de village.

Actions Scolaires, Sociales, Solidaires et Culturelles

Responsable : Chantal OLIVIER

Mon école à distance

Nos enseignantes nous racontent une année scolaire exceptionnelle.

Dès le 16 Mars 2020, les écoles, collèges et lycées ont été fermés pour des raisons sanitaires, mais l'école a continué.

Un service de continuité pédagogique a été assuré par l'Education Nationale. Tout en respectant le calendrier scolaire, les professeurs ont accompagné, chaque jour de classe, leurs élèves pendant toute la période de fermeture en leur adressant des supports de cours et des exercices via l'utilisation de « PADLET » créé par chaque enseignante pour sa classe.

L'objectif était de rendre les élèves autonomes et de rentrer dans une ritualisation des apprentissages sécurisante pour les familles.

Tous les moyens de communication ont été mobilisés pour assurer la continuité des échanges entre l'élève et ses professeurs.

Pour les familles, cela a représenté beaucoup d'investissement en plus de leur travail ou télétravail, du rôle de parents, de la gestion de la maison...

Les enseignantes ont réalisé des documents de travail en expliquant le plus possible les démarches, en rassurant les familles, en explicitant en direct par téléphone ou par mail.

Les contacts familles-enseignants ont été très importants via la messagerie électronique.

Les documents ont été déposés chaque semaine ou demi-semaine sur les PADLETS puis, les parents et enfants ont réalisé le travail, posé leurs questions aux enseignantes. Parallèlement, elles ont préparé les documents de la semaine à venir.



Pendant cette période de confinement total, certaines enseignantes ont participé à l'accueil d'enfants des soignants à l'école de Civrieux.

Elles ont assisté aussi aux visioconférences en équipe pour harmoniser les pratiques, avec l'Inspection départementale pour connaître les injonctions de travail, avec les conseillers pédagogiques pour s'informer de sources pédagogiques exploitables mais aussi pour se former aux nouveaux outils de communication numérique.

L'Education Nationale a annoncé qu'il n'y aurait pas d'évaluation sur cette période. Les apprentissages en France sont organisés en cycle de trois ans : ce qui ne sera pas acquis cette année sera revu l'an prochain. Les conseils des maîtres qui se tiendront à la rentrée intégreront cette donnée.

Une réouverture progressive de l'école dès le 11 mai 2020

Suite aux consignes de l'Education Nationale, la Commune (agents et élus), les enseignantes, les parents d'élèves et le centre de loisirs ont travaillé sur les différents scénarios d'ouverture de l'école répondant aux règles sanitaires.

AU CŒUR DE LA VIE MUNICIPALE

Les réunions en visio-conférence ont permis d'élaborer différents protocoles qui ont évolué chaque semaine pour répondre aux contraintes : présence du personnel encadrant, présence des enseignants, nombre d'enfants scolarisés (venue à l'école facultative au départ), assouplissement des règles au fur et à mesure de l'évolution de la crise sanitaire.

Un vrai travail de concertation pour construire des solutions adaptées avec tous les acteurs !

Tous les enfants des parents prioritaires (personnel acteur de la crise) ont été accueillis chaque jour. Les autres enfants ont été accueillis 2 jours par semaine (lundi – mardi ou jeudi-vendredi). Sur cette période, le centre de loisirs a fonctionné tous les jours matin et soir. Le mercredi, le centre n'a pas été ouvert faute d'effectifs suffisants. Pour les enfants qui ne venaient pas à l'école, les enseignantes ont continué l'école à distance malgré le double travail.

Depuis le 22 juin, tous les enfants sont revenus à l'école, suite aux conditions sanitaires favorables.

Nous avons toutefois gardé les grands principes du protocole sanitaire :

- Éviter que les classes ne se croisent : des entrées distinctes pour les enfants (portail principal, parking mairie, entrée devant périscolaire), les entrées, les récréations et les repas échelonnés
- Aménager les classes pour garder des distances latérales de 1m entre chaque enfant de classe élémentaire
- Utiliser le maximum d'espaces à l'extérieur : utilisation de tous les espaces pour les récréations, utilisation du city-stade, utilisation du préau pour des repas à l'extérieur.

Nous pouvons être fiers du travail accompli par tous les intervenants qui ont su s'adapter au fur et à mesure, changer leurs habitudes et faire preuve d'inventivité pour répondre aux besoins.

Bravo aux enseignants, au personnel communal, aux parents d'élèves, au personnel du Centre de Loisirs !

Nous attendons les consignes de rentrée, en espérant que nous serons dans une ambiance plus légère et plus sereine.

Une création de classe en septembre

Nous avons eu la confirmation de l'ouverture d'une classe supplémentaire à la rentrée 2020 – 2021.

Cette classe sera ouverte côté élémentaire où nous avons une salle libre. Cette salle était actuellement utilisée pour décroiser des classes.

Une excellente nouvelle pour nos petits écoliers qui vont pouvoir apprendre dans de meilleures conditions.

Mon école sécurisée



Pour mieux signaler le passage piéton école, la municipalité a choisi des figurines réalisées par une société française en Haute Saône.

Le choix s'est porté sur une silhouette de prévention Piëto®, née fin 2013, grâce à un «Géo Trouvetou » d'un atelier de fabrication qui était préoccupé par le manque d'attention des automobilistes aux abords des zones piétonnières. Son objectif était d'attirer l'attention des conducteurs tout en s'inscrivant dans une démarche positive.

Il a donc créé une forme innovante et sympathique qui fait réagir l'automobiliste autant avec son cœur qu'avec sa tête : le conducteur visualise un enfant à travers cette silhouette de prévention et se projette comme protecteur.

Les enfants du conseil municipal ont choisi la couleur de nos deux figurines (une jaune et une bleue) qui ont été installées devant notre école.

Voirie, Sécurité, Espaces verts et environnement

Responsable : Jean Luc DESVIGNES

Nos espaces verts

Nous avons décidé de poursuivre l'externalisation de la tonte des espaces verts avec la société GENILLON – basée à Montluel.

Une nouveauté pour la pelouse du terrain de sport : La tonte est désormais automatisée avec un robot qui tond quotidiennement – prestation assurée par la société COSEEC. Une solution optimale en termes d'entretien et de gain de temps. Nos sportifs devraient être satisfaits !



Ma commune embellie

Côté fleurissement

L'équipe de choc, formée par les services techniques et les bénévoles, a collaboré pour réussir l'embellissement et le fleurissement de notre commune :

- 1 446 plants (261 plants de fleurs en dons et 1 185 plants achetés) ont été plantés
- 16 massifs fleuris
- Des variétés annuelles, vivaces, des fruits et des légumes
- Le potager est très apprécié

Côté embellissement

Grand coup de chapeau à nos habitants bénévoles pour leurs actions de fleurissement et d'entretien des abreuvoirs et de leurs abords.



Côté nouveauté : Adopte un massif !

Le Mas Gôt, la croix des Rapettes, l'abreuvoir des Pins ont été « adoptés » par des habitants. Ainsi, si vous souhaitez, vous aussi, « adopter » un massif communal proche de chez vous, contacter la Mairie. Le comité fleurissement s'occupe de l'achat des plants et du paillage. Le service technique s'occupe de l'arrosage. Le choix des fleurs est fait suite à une concertation avec les habitants adoptants.

Merci à tous les bénévoles. C'est grâce à leur générosité que nous avons pu mener à bien tous ces jolis projets

Si vous souhaitez faire partie de l'aventure, une seconde campagne de fleurissement est prévue à l'automne.

"Un simple regard posé sur une fleur et voilà une journée remplie de bonheur "

AU CŒUR DE LA VIE MUNICIPALE

Et nos félicitations à Thierry FOURNIER, notre agent communal en charge des espaces verts, pour sa contribution à l'embellissement et à la protection de la nature. Voici sa dernière réalisation qui viendra agrémenter notre massif du centre village. C'est un artiste et un passionné notre Thierry !



Objectifs « Label » pour 2021

- Un village, une abeille (Label APICITE)
- Un village fleuri

Conseil Municipal Enfants

Responsables : Brigitte FILLION et Chantal OLIVIER

Le confinement a stoppé net les belles actions de nos jeunes élus qui n'ont nullement démérités depuis leur élection en octobre dernier.

Leur plan d'actions ambitieux, judicieux et pertinent pour notre commune a trouvé bon nombre de réalisations :

- du vivre ensemble à la solidarité
- de l'environnement à la prévention/sécurité
- de la participation aux inaugurations au devoir de mémoire



Ils ont également su accompagner les projets du conseil municipal adultes et ont même été force de propositions et d'actions.

Nous vous invitons à participer à la séance de clôture qui se tiendra le samedi 5 septembre 2020.

Ils vous présenteront à cette occasion leur bilan de cette année 2019 – 2020 et nous souhaiterons une belle continuation aux enfants du CM2 qui s'envoleront vers le collège.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Éclairage public : 100% LED

Ce projet majeur vise 5 objectifs :

- Respecter notre engagement politique en mettant en œuvre le programme de la municipalité actuelle et respecter nos engagements contractuels dans le cadre du PCAET et du Pacte transition écologique et solidaire.
- Sécuriser, moderniser et agrandir notre réseau d'éclairage public qui est vieillissant, les luminaires n'éclairent plus efficacement voire ne peuvent plus être remplacés car les pièces de rechange ne se font plus.
- Prendre des mesures en faveur de l'écologie : nous visons la sobriété énergétique, mieux éclairer en respectant les normes actuelles de pollution lumineuse et d'économies d'énergie.
- Maîtriser nos finances : investir pour faire des économies de fonctionnement.
- Respecter la citoyenneté : utiliser le mode participatif qui associe élus et habitants, assurer l'égalité de traitement dans tout le village.

L'éclairage public comprend actuellement 331 points lumineux. Une soixantaine est à ajouter afin de prendre en compte les manques, compléter l'éclairage jusqu'aux Passerelles de la Dombes et éclairer le chemin menant aux terrains de tennis.

L'éclairage en LED permet :

- Le respect du ciel nocturne avec moins de 1 % de pollution lumineuse, actuellement elle est de 20% à 50 % selon les luminaires en place.
- Une durée de vie du matériel plus longue.
- La coupure de nuit actuelle est remplacée par une variation de la luminosité au cours de la nuit.
- Une économie d'énergie de plus de 50 % par rapport à la situation actuelle avec extinction partielle de nuit et ce, malgré l'ajout de points lumineux.
- Les travaux seront rentabilisés en une douzaine d'années.

Le coût global du projet est de 333 500 € TTC. Le SIEA subventionnant le projet à hauteur de 146 408 €, le reste à charge pour la Commune sera de 132 384 € après remboursement du FCTVA

- Un emprunt de 121 000 € a été budgété et voté par le conseil municipal
- Recherche de subventions complémentaires : CD01, DETR/DSIL, FSE, fond de concours CCMP, Région.

Trois types de luminaires sont prévus pour remplacer les 3 types de luminaires existants (boules de certains lotissements, luminaires le long des départementales, reste du village).



Préalablement à la rénovation, nous vous demandons de tailler les haies et/ou arbres autour des luminaires afin de permettre la diffusion de la lumière.
Cette taille sera bien évidemment à assurer en permanence.

Rénovation énergétique des bâtiments

2020 : une grande campagne de travaux d'économie d'énergie débute

Un partenariat avec le SIEA (Syndicat Intercommunal d'Énergie et de l'e-communication de l'Ain) va nous permettre de réaliser ou de renforcer l'isolation thermique de nos bâtiments avec combles perdues. Sont concernés les bâtiments de la mairie et des vestiaires du foot. Pour la mairie, cette intervention apportera une économie d'énergie importante et un confort pour les usagers aussi bien pour l'été que pour l'hiver car, à ce jour, il n'y a pas d'isolation de toiture.



De même, deux opérations d'envergure sont programmées :

- Le changement des menuiseries extérieures de la mairie
- Le passage en LED de l'ensemble des éclairages intérieurs de nos bâtiments communaux

Pour le changement des menuiseries extérieures (portes, fenêtres) de la mairie, seront installés des équipements en Alu avec double vitrage renforcé. Mais surtout une étanchéité à l'eau et à l'air révisée car certaines de ces fenêtres ne s'ouvrent plus, ne se ferment plus ou laissent passer l'eau lors de gros orages. En continuité, les fenêtres de la périscolaire seront également changées.

Pour le passage en LED de l'ensemble des éclairages des bâtiments communaux, la priorité est donnée aux bâtiments d'un usage permanent que sont la mairie et le groupe scolaire. Le temps de retour d'un tel investissement en rapport aux économies financières réalisées, est de 6 à 10 ans.

L'ensemble de ces travaux d'économie d'énergie seront réalisés en 2020 et 2021 avec des subventions possibles de l'État, du département et par le dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE).

MA COMMUNE PROPRE : C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Pas de nettoyage de printemps cette année

Avec le confinement, il n'a pas été possible d'organiser la troisième édition du nettoyage de printemps qui devait se dérouler le dimanche 5 avril. Ce n'est que partie remise car les jeunes élus du Conseil Municipal Enfants (CME) ont proposé que cela se fasse deux fois par an, au printemps mais aussi à l'automne. Il a donc été décidé que ce serait le 11 octobre.

Nous tenons à féliciter et encourager les initiatives. Une famille a nettoyé autour de chez elle dans le respect du confinement.



Nettoyage d'automne le dimanche 11 octobre 2020.
Rendez-vous devant la Mairie.

La propreté canine : Un acte citoyen

RAPPEL : Par mesure d'hygiène publique, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants.

Les propriétaires ou possesseurs de chien sont tenus de procéder immédiatement, par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout le domaine public communal.

Votre toutou mérite tous les égards au vu du bonheur qu'il vous apporte, mais ni nos agents communaux, ni vos voisins n'ont envie de voir, sentir ou marcher sur ses crottes.



Alors à vos sacs ! Pour le bien vivre ensemble et le bien-être de tous, ne transformez pas nos trottoirs en « crottoirs ».

AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : VIGILANCE !

En Auvergne-Rhône-Alpes, plus de 10% de la population est allergique (nombre de personnes ayant consommé des soins en lien avec l'ambroisie, soit un coût pour la collectivité de 41 millions d'euros par an pour notre région seule), et l'exposition répétée aux pollens de la plante augmente les réactions allergiques année après année.

Cette saison encore, nous devons tous lutter contre l'ambroisie. Les bons réflexes : arracher la plante, biner, faucher, avant qu'elle ne soit en fleur. Ainsi, pas de pollen, et pas de graine !

Chantier jeunes : « Je découvre mon village en travaillant »

Cet été une douzaine de jeune (entre 13 et 19 ans) va réaliser chaque matin, divers travaux et ce durant 2 semaines.

Sous la responsabilité de « Léo LAGRANGE » et en coopération avec les services techniques de la commune, d'élus et d'habitants volontaires.

Du 27 au 31 juillet : Arrachage de l'ambroisie en compagnie des référents « Ambroisie » et accompagnants

Du 03 au 07 août : Nettoyage, désherbage des espaces verts, travaux de peinture...

Un bon moyen pour nos jeunes de participer à la vie de la commune tout en gagnant un peu d'argent de poche pour financer vacances ou projets personnels.

Si vous repérez la plante sur un terrain public, un réflexe :

L'application signalement ambroisie, disponible gratuitement sur Google Play et Apple Store : l'application vous géolocalise, vous prenez une photo, et le signalement est envoyé au référent ambroisie de la commune concernée.

Cette année, la mairie expérimente le fauchage raisonné notamment pour contenir la plante : en effet, l'ambroisie est une plante "pionnière" : elle se développe préférentiellement sur les terrains nus. C'est une plante qui ne résiste pas à la concurrence. Ainsi, les herbes hautes, les plantes, les fleurs étouffent l'ambroisie. Nous expérimentons donc un fauchage des bords de route moins nombreux, et avec une plus grande hauteur de coupe pour laisser de la végétation "saine" et empêcher le développement de cette plante nuisible pour la santé.



PACTE DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le PACTE ? Qu'est-ce que c'est ?

L'échelle locale est primordiale pour la transition écologique, sociale et démocratique, et les élections municipales de mars 2020 ont été un moment clé pour encourager cette transition partout en France. La transition signifie à la fois transition écologique (urgence climatique), solidaire (chacun doit trouver sa place) et démocratique (participation citoyenne).

Ainsi, le Pacte pour la Transition, ce sont 32 mesures concrètes pour construire des communes plus écologiques et plus justes. L'objectif est d'inspirer et d'accompagner les habitant(e)s et les élu(e)s locaux qui souhaitent œuvrer à transformer nos communes. Il s'agit de respecter 3 principes clefs : sensibiliser et former, co-construire des politiques locales, intégrer les impacts à long terme dans nos arbitrages politiques.

Les 32 mesures du Pacte ont été rédigées par 60 organisations, une large consultation citoyenne et un comité d'experts. Elles s'accompagnent notamment de fiches techniques comprenant des retours d'expérience de communes qui ont déjà mis en œuvre les mesures.

Tramoyes s'est engagé dans ce mouvement et a choisi 20 actions à initier ou à réaliser lors du mandat municipal de 2020–2026 :

- Se doter d'une politique d'achats publics responsables
- Mener une politique de sobriété énergétique
- Appuyer la structuration de filières paysannes bio et locales
- Préserver et développer les trames vertes (végétale), bleue (cycles de l'eau) et noires (éclairage)
- Proposer une alimentation locale
- Soutenir les constructions et rénovations à haute efficacité énergétique
- Donner la priorité aux modes doux (vélo et marche) dans l'espace public
- Impulser une démarche de prévention et de valorisation des déchets
- Assurer l'accueil et l'accompagnement des publics vulnérables
- Garantir l'accès à un logement abordable et décent
- Soutenir les acteurs de l'économie sociale et solidaire
- Soutenir la participation citoyenne, la vitalité des initiatives associatives

Un conseiller délégué à la transition écologique a été nommé. Il est rattaché directement au maire en la personne de Philippe CRISCUOLO.

Un Comité dédié sera créé à la rentrée de septembre. Constitué de citoyens volontaires et intéressés par cette démarche, il aura pour objectif de contrôler la mise en œuvre des 20 engagements municipaux et de faire des propositions concrètes et pragmatiques aux élus. Un C.D.L. intercommunal coordonné au niveau de la CCMP doit voir le jour prochainement pour ajouter une dimension territoriale avec la mise en œuvre des 50 actions du PCAET sur les 6 prochaines années. Reste à former nos élus pour lancer le mouvement !

La fresque du climat

Un slogan : vous avez toutes les cartes en main !

Qu'est-ce que c'est ?

La fresque est un atelier ludique et pédagogique, collaboratif et créatif pour sensibiliser au changement climatique, basé sur l'intelligence collective.

Pourquoi ?

Parce que l'urgence climatique impose que nous changions la trajectoire très rapidement, et nous avons besoin pour cela de sensibiliser nos concitoyens car rien ne se fera si on ne sait pas pourquoi on le fait.



Pour qui ?

Dans des écoles, des entreprises, en famille ou entre amis... Tout le monde est concerné par le changement climatique, tout le monde peut donc se former aux enjeux à l'aide de la Fresque. La Fresque du Climat est aussi bien conçue pour les novices que les connaisseurs : les premiers vont découvrir le sujet et déconstruire leurs préjugés, tandis que les seconds vont approfondir et structurer leurs connaissances.

Comment joue-t-on ?

Le fonctionnement est très simple. Les joueurs sont en équipe de 4 à 7 joueurs. Ils disposent de cartes représentant les différentes composantes du changement climatique et se concertent afin de retrouver les liens de cause à effet en les positionnant et reliant entre elles. Un animateur encadre une ou plusieurs équipes afin de les guider durant l'atelier, assurer une bonne communication entre les membres et donner des explications supplémentaires.



Et sur Tramoyes ?

Une dizaine d'élus disponibles se sont formés le samedi 27 juin sur une demi-journée en partenariat avec l'association « Côtière en transition », avec qui nous avons signé le Pacte de transition lors de la dernière campagne des municipales.

Nous avons joué, échangé, négocié, testé et compris que nous étions à la fois la principale cause des problèmes de notre planète mais aussi la solution par notre volontarisme et notre capacité de rebond.

A vous de jouer maintenant !



Prochaines éditions ouvertes à tous les habitants

CE QUI S'EST PASSÉ RÉCEMMENT

Fête de la Musique : Edition 2020

C'est avec un format inédit que Tramoyes a fêté la musique. Le dimanche 21 juin dernier (de 18h00 à 21h00), DJ ANGEEZ et le groupe SOULMOTIONTEAM, vous ont proposé un live exclusif sur la page Facebook « Commune de Tramoyes ». Une édition particulière cette année avec la crise sanitaire.

Tramoyes a donc décidé de créer l'évènement avec un Facebook live de trois heures afin de vous proposer un moment festif. L'occasion de mettre l'ambiance à la maison ou en terrasse, chez soi, pour ce premier jour d'été, mais aussi la fête des pères. Les habitants de Tramoyes, sans rassemblement, mais au cours d'une balade du dimanche, ont pu également profiter de ce moment puisque la musique était diffusée depuis la Mairie. Pendant le live, il était possible d'interagir en direct et laisser ses commentaires.



A en juger par vos retours, nous pouvons dire que le défi est relevé : « Toujours au top, un véritable plaisir », « Excellent, merci pour ce moment musical », « Bravo pour cette initiative », « Un véritable rayon de soleil pour cette fête de la musique ».

Encore un grand merci à DJ ANGEEZ et la SOULMOTIONTEAM. Nous vous donnons rendez-vous en 2021 avec une édition où tous les habitants de Tramoyes pourront se rassembler à nouveau et fêter la musique dans une ambiance conviviale au cœur du village.

INFORMATIONS GENERALES ET CITOYENNETÉ

Rappel au civisme

Nous en sommes à deux convocations officielles en Mairie de plusieurs jeunes pour un rappel au civisme solennel. Ces convocations officielles sont prévues par l'article L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit les pouvoirs de Police Municipale.

Tapage, dégradations, infractions au code de la route, la municipalité se montrera ferme par le biais de sa Police Municipale et de la Gendarmerie.

La salle des fêtes est un endroit convivial où l'on peut se rassembler sans dégrader les infrastructures ou laissant ses immondices. Nous rappelons que ces lieux sont sous vidéo-surveillance. Les auteurs de dégradations et autres incivilités seront poursuivis.

Nous en appelons aux parents des mineurs de sensibiliser leurs enfants concernant le respect des autres habitants pour VIVRE ENSEMBLE en harmonie.



Prévention cambriolage

Suite à la réunion publique qui a rassemblé une trentaine de personnes le jeudi 02 Juillet 2020, nous vous rappelons d'être vigilants vis-à-vis des personnes et véhicules qui vous paraissent suspects.

Pour vos départs en vacances vous pouvez solliciter l'Opération Tranquillité Vacances par la Police Municipale (Rendez-vous en Mairie) et/ou la Gendarmerie (rendez-vous en brigade de Miribel ou sur internet).

Formation pour nos aînés « SPORT SANTE »

La mairie vous informe qu'une formation gratuite "SPORT SANTÉ" proposée par l'UFOLEP sera ouverte dès septembre à toute personne de 65 ans, habitant Tramoyes et vivant à son domicile de manière totalement autonome.

Cette formation, sous forme de 6 ateliers de 14 h 30 à 16 h 30, abordera les sujets suivants :

- ✓ Actualité en diététique
- ✓ Recommandations en nutrition
- ✓ Marche nordique
- ✓ Comment faire ses courses ?
- ✓ Gym douce
- ✓ Plaisir alimentaire

Dates des formations à la salle des fêtes :

- ✓ 18 septembre
- ✓ 25 septembre
- ✓ 02 octobre
- ✓ 09 octobre
- ✓ 16 octobre

Pour vous inscrire, contacter la mairie au 04.72.26.20.50
ou envoyer un mail à c.stalle.tramoyes@gmail.com
Les formations sont limitées à 10 personnes.

Plan canicule

Si vous êtes une personne isolée, venez vous inscrire en mairie afin qu'un contact soit établi avec vous durant l'été. Si vous connaissez une personne isolée, n'hésitez pas à lui demander de venir s'inscrire ou prévenez la mairie pour que nous puissions prendre contact avec elle.

Sécheresse 2020

Depuis plusieurs années, le secteur de la Dombes connaît des déficits pluviométriques conséquents. La nappe de ce secteur, profonde et protégée par une couverture argileuse se recharge plus lentement que dans le reste du département (Plaine de l'Ain, Pays de Gex).

Une amorce de recharge est perceptible dans les secteurs les moins profonds de la nappe mais elle a un niveau historiquement bas. Les services de l'Etat prévoient une reconstitution du stock d'eau qui sera long et nécessitera une pluviométrie automnale et hivernale abondante pendant plusieurs années.



- Alerte
- Bassins de gestion des eaux souterraines
- Points de surveillance

Un arrêté préfectoral encadre depuis le 4 août 2020 et jusqu'au 31 octobre 2020, les usages de l'eau dans le département. Cet arrêté préfectoral abroge le précédent et fait passer Le bassin « Dombes – couloir de Certines » d'une situation sécheresse d'alerte renforcée en situation de crise.

**MESURES DE RESTRICTION À RESPECTER
EN SITUATION DE CRISE**

Interdiction d'arroser les stades, golfs (hors greens et départ de golf), les pistes d'hippodromes et carrières de centre équestre.	Interdiction de laver les façades, voiries et cours Hors travaux nécessaires à un renouvellement de revêtement et impérial sa base.	Interdiction d'arroser les pelouses, espaces verts et massifs fleuris Sauf arrosage au pied des arbres à goute.
Interdiction de vider ou de remplir les piscines de plus de 5 m³ Les saunas et spas sont exceptés de cette interdiction.	Interdiction d'arroser les jardins potagers de 9 h à 21 h Interdiction de puiser l'eau dans les cours d'eau pour cet usage.	Interdiction de laver les voitures Hors lavages professionnels équipés de bacs et de système de recyclage d'eau.

Ces restrictions ne s'appliquent pas aux réserves d'eaux pluviales

Pour les professionnels (industriels, agriculteurs, pisciculteurs) et les collectivités des dispositions spécifiques figurent dans l'arrêté préfectoral

« L'eau féconde la terre, elle est le sang de la terre. Il est très important de ne jamais l'oublier et de savoir que tout le mal que nous lui faisons finit toujours par retomber sur nos têtes. »

Pierre Rabhi

Pour les professionnels (industriels, agriculteurs, pisciculteurs), et pour les collectivités locales, des dispositions spécifiques sont mises en place.

Le site internet du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de l'agriculture et de l'alimentation : [Propluvia](https://propluvia.fr), permet de voir en temps réel, les bassins en alerte en France. Fin mars, deux zones étaient en alerte : « Dombes – couloir de Certines » et un autre bassin dans l'Oise, au nord de Compiègne. Un bassin dans la Drôme a été rajouté début avril 2020.

Adoptez les bons réflexes pour une gestion économe de l'eau : arroser au pied des plantes, le soir pour éviter l'évaporation, moins tondre le gazon pour le rendre plus résistant en période de sécheresse, pailler et biner le jardin pour limiter les arrosages, collecter les eaux de pluies pour l'arrosage des plantes et cultures, surveiller les éventuelles fuites....

Nuisances de voisinage

Nuisances sonores, nuisances olfactives et haies mitoyennes non taillées sont des nuisances de voisinage qui peuvent être sources de mésentente voire de conflits. En cette période estivale, chacun doit veiller à son bien-être et à celui de ses voisins. Là encore faisons acte de Civisme et de Vivre Ensemble !

Toute infraction pourrait être sanctionnée par les forces de l'ordre

En savoir plus sur la réglementation en vigueur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

Ma commune sportive

Lors du congrès des maires de novembre 2019, Xavier DELOCHE a inscrit notre commune pour faire partie de TERRE DE JEUX 2024 à l'occasion de Jeux Olympiques de Paris en 2024.

Notre candidature a été retenue en juillet 2020, c'est pourquoi un certificat est affiché en mairie.

Terre de Jeux 2024 est un label destiné à tous les territoires : communes, intercommunalités, départements, régions, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer.

Une ambition : mettre plus de sport dans le quotidien des français :

- Plus de sport pour l'éducation, la santé, l'inclusion
- Plus de sport durable et responsable
- Plus de sport accessible à tous, sans distinction d'âge, de genre, de lieu de résidence, d'orientation sexuelle, d'origine ou de condition physique
- Plus de sport pour vivre des émotions uniques

Trois objectifs à atteindre ensemble :

- Une célébration ouverte, pour faire vivre à tous les émotions du sport et des Jeux
- Un héritage durable, pour changer le quotidien des Français grâce au sport
- Un engagement inédit, pour donner au plus grand nombre la chance de vivre l'aventure des Jeux, dès maintenant, partout en France.



L'AGENDA

DATE	EVENEMENTS	LIEUX
Samedi 5 septembre 9h – 12h	Cérémonie commémorative du Camp Didier	Faramans/Montluel/Tramoyes Grange Blanche/Mionnay/St André de Corcy
Samedi 5 septembre 9h – 12h	Forum des associations de Tramoyes	Salle des fêtes
Samedi 5 septembre	Marche sur les chemins de randonnée de Tramoyes. Balades à pied	Départ devant la Mairie
Samedi 5 septembre A partir de 20h15	Cinéma transat – « Donne-moi des ailes » de Nicolas Vanier	Stade de foot
Vendredi 11 septembre 19h	Apéritif sous les platanes K'fé rencontre	Devant la Mairie
Vendredi 11 septembre En soirée	Assemblée Générale des Familles de Tramoyes	Salle des Fêtes N°1
Samedi 12 septembre 13h	Course cycliste « Prix de TRAMOYES 2020 »	Dans Tramoyes
Jeudi 17 septembre 19h	Atelier floral Sport et Culture	Salle des Fêtes N°1
Samedi 19 septembre 10h – 13h	Assemblée Générale du Sou des Ecoles de Tramoyes	Salle des fêtes N°1
Samedi 19 septembre 14h – Minuit	Après-midi / Nuit du jeu, deuxième édition AGI'T	Salle des fêtes
Samedi 19 septembre	Journées européennes du patrimoine	Mairie /Cour de l'école
Samedi 26 septembre 13h30	Après-midi festive aux Passerelles de la Dombes : Théâtre, Danse, Buvette.	Aux Passerelles de la Dombes
Dimanche 27 septembre Toute la journée	« Bol d'Or » Compétition féminine de pétanque	Salle des fêtes
Samedi 10 octobre 12h	Journée détente et repas le soir Famille de Tramoyes	Salle des Fêtes
Dimanche 11 octobre	Nettoyage d'automne	Départ devant la Mairie
Jeudi 15 octobre 20h	Assemblée Générale Sport et Culture	Salle des Fêtes
Mercredi 21 octobre 14h30 et 20h	Cinéma « Enfant » (14h30) et « Tout public » (20h) Sport et Culture	Salle des Fêtes
Dimanche 1 ^{ER} Novembre	Course cycliste « Contre la montre » Vélo club de Vaulx en Velin	Les Echets, Le Mas Rillier, Tramoyes
Mercredi 11 novembre 10h45	Cérémonie commémorative de l'armistice de la Première Guerre Mondiale	Cimetière, Mairie puis Cour de l'école
Vendredi 20 novembre En soirée	Spectacle de l'Académie de Musique et de Danse (Sous réserve de confirmation) AMD	Salle des Fêtes
Samedi 28 novembre En soirée	Spectacle « Palace » AGI'T	Salle des fêtes
Mardi 8 décembre En soirée	Fête des lampions : déambulation dans le village	Départ sur la place du village
Vendredi 11 décembre 19h	Soirée huitres et vin blanc K'fé rencontre	Salle des Fêtes
Dimanche 13 décembre 12h	Repas de fin d'année – Ouvert à tous CCAS	Salle des Fêtes
Mercredi 23 décembre 14h30	Cinéma « Enfant » (14h30) Sport et Culture	Salle des Fêtes

ENTPE & CCMP

Un partenariat et des actions

Quand les étudiants et les élus font cause commune pour réfléchir à l'aménagement du territoire de la Côtière.

Nous avons l'honneur depuis deux années de bénéficier d'un partenariat entre la CCMP et l'ENTPE (Ecole Nationale des Transports Publics de l'Etat), dans le cadre du module « projet » de 2e année, dit le PAST. Mais ce n'est pas parce qu'on parle du PAST que l'on ne peut pas réfléchir à l'avenir ! Preuve en est.

Les 240 étudiant(e)s de 2e année, avec leurs différentes spécialités (bâtiment, transport, aménagement et projet urbain, environnement et génie civil), ont travaillé pendant 6 mois en équipes mixtes sur notre territoire, sur la base de commandes rédigées en collaboration avec la CCMP, à travers trois étapes méthodologiques : diagnostic + scénarios + projet.

Les 4 thématiques retenues en 2020 portaient sur le lien à la métropole, le lien au Rhône, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et l'aménagement urbain. Ce travail prospectif permet de réfléchir à un horizon 2030.

Au cours de leurs présentations de grande qualité, les étudiants ont été amenés à développer les sujets suivants :

- L'agriculture du chanvre en lien pour la rénovation énergétique et la production de biogaz,
- De nouvelles lignes de bus propres ou encore, un téléphérique urbain,
- Des réaménagements paysagers et apaisés de centres-bourgs,
- Des trames vertes et bleues et des espaces de sensibilisation au risque d'inondation,
- Le franchissement du Rhône vers le Grand parc avec des propositions de passerelles ou même la réouverture des bacs à traile dans un format renouvelé.



Tramoyes a joué son rôle en recevant des étudiants en 2019 et 2020, son maire a été invité régulièrement aux séances de travail et de restitution, notre commune a été choisie chaque année comme terrain de jeu pour un projet de résidence seniors ou autonomie dans le cadre de notre réflexion cœur de village ou pour un projet de requalification des espaces naturels alliant développement durable et développement touristique.

Cette année, un étudiant de l'ENTPE, Guillaume THEURELLE, réalise une étude sur les îlots de chaleur comme la cour de l'école, le parking de la salle des fêtes ou le parking du centre village.

Son objectif : comment trouver des alternatives crédibles et abordables pour rendre les sols perméables, éviter la réverbération lumineuse et ajouter du vert. Ambitieux car disruptif mais nécessaire pour demain.





CINÉ TRANSAT

PROJECTION EN PLEIN AIR
SAMEDI 5 SEPT 2020

Terrain de foot en gore

**Prévoir
couvertures,
transats ou autres
à votre convenance**

**Des bancs seront mis
à disposition**

DONNE MOI DES AILES de Nicolas Vanier

Synopsis

Christian, scientifique vascois, étudie les ours sauvages. Pour son fils, adolescent obsédé par les jeux vidéo, l'idée de passer des vacances avec son père en pleine nature est un cauchemar. Pourtant, père et fils vont se rapprocher autour d'un projet fou : sauver une espèce en voie de disparition, grâce à l'ULM de Christian ! Commence alors un incroyable et périlleux voyage...



Imprimé par la mairie de Tramoyes

Dès 19h30 - OUVERTURE DU SITE
Le SCPA vous propose

Buvette, restauration rapide et sono

20h15
DEBUT DE LA SÉANCE

Programme de la journée

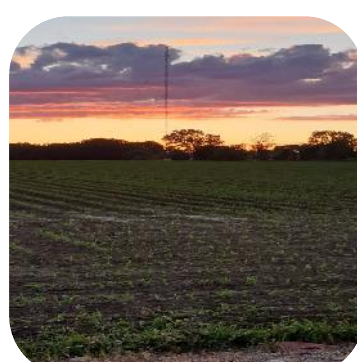
9h-12h : Forum des associations

Départ balades

16h : 12km - départ Mairie

17h30 : 5km - départ Mairie

Dans le respect des gestes barrières



MERCI à toutes et tous !

Sylvie PLATARET témoigne



« Je suis au service de la commune de Tramoyes depuis 23 ans en tant qu'ATSEM et j'habite dans ce beau village depuis 21 ans.

Quand la grave crise sanitaire du covid19 est arrivée en mars, et avec la fermeture exceptionnelle de notre école, je me suis proposée comme volontaire pour appeler les aînés et les personnes fragiles de notre commune.

Chaque semaine, nous avons pris régulièrement des nouvelles de ces personnes pour savoir comment se passait leur confinement, si elles arrivaient à faire leurs courses, leur donner des informations utiles à leur quotidien.

C'est dans un esprit de bienveillance que j'ai pris cette mission très à cœur. Pour moi, il est très important de garder le lien social par téléphone pendant cette période difficile et de rassurer aussi toutes ces personnes pour qu'elles se sentent le moins possible isolées. »

Merci à Sylvie qui a su changer complètement de mission pendant cette période, avec le soutien de Catherine STALLE. Merci également aux bénévoles qui ont contribué aux appels en faisant preuve d'une belle solidarité.
